

Un plan d'action pour réduire de moitié les pertes de denrées alimentaires

Réduire de moitié les pertes de denrées comestibles, c'est l'objectif déclaré du gouvernement suisse d'ici 2030. Un plan d'action fixera les lignes directrices, coordonnera les mesures et les actions existantes, et en lancera de nouvelles. Un suivi permettra de garantir que la mise en œuvre est conforme aux objectifs.

Avec le Programme de développement durable 2030 de l'ONU, les efforts visant à diminuer le gaspillage de nourriture ont reçu un objectif politique concret. Il a pour ambition de réduire de moitié les pertes alimentaires par habitant-e d'ici 2030 (objectif de développement durable ODD 12.3).

Sur mandat du Conseil fédéral, différents offices fédéraux, villes et cantons élaborent actuellement un plan d'action contre le gaspillage alimentaire, sous la direction de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le plan d'action se concentre sur trois objectifs:

- > Évaluer la situation existante: le plan indiquera quelles mesures ont déjà été mises en œuvre et quel effet elles ont eu.
- > Lancer de nouvelles mesures: si nécessaire, d'autres mesures seront proposées pour atteindre l'objectif de réduction de moitié d'ici 2030.
- > Développer des indicateurs: afin de pouvoir vérifier les progrès et la réalisation des objectifs, un suivi à l'aide d'indicateurs appropriés sera mis en place.

Ensemble vers l'objectif

Un objectif aussi important que celui de l'ODD 12.3 ne peut être atteint qu'avec l'engagement de nombreux acteurs. Avec les ménages, les secteurs de l'agriculture, de la transformation, du commerce et de la restauration, notamment, jouent un rôle central. Dans un premier temps, l'équipe du projet a dressé une liste des solutions mises en œuvre et des nouvelles solutions possibles sur la base des discussions avec les parties prenantes. Bien que le plan d'action soit inachevé, des priorités se dégagent déjà.

La promotion des initiatives et des innovations de l'économie et de la société civile continuera, par exemple, à jouer un rôle considérable. Il est également nécessaire de poursuivre l'accroissement des investissements dans la sensibilisation et l'éducation. L'engagement du secteur public est ici particulièrement important. Les programmes scolaires sont à conce-

voir et le personnel enseignant à former en conséquence. Les cantons, les villes et les communes peuvent aussi jouer un rôle décisif dans la sensibilisation du public, intégrer le sujet dans leurs activités et le travail de relations publiques, par exemple en tant que partenaires de la campagne «Save Food. Fight Waste».

La Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent en outre mettre en place des lignes directrices afin d'atteindre l'ODD 12.3. Les autorités publiques elles-mêmes peuvent donner l'exemple en réduisant les pertes de denrées alimentaires dans leurs établissements de restauration. Cet automne, le Service spécialisé des marchés publics écologiques de l'OFEV publiera des directives pour l'appel d'offres de services de restauration.

Des mesures pour informer et motiver

Une partie importante du plan d'action sera la collecte de données et leur suivi régulier. C'est la seule façon de montrer les

progrès accomplis en direction de l'objectif politique de réduction de moitié du gaspillage alimentaire. Le suivi permet de comprendre la situation actuelle, d'identifier les domaines présentant un grand potentiel de réduction, d'estimer les progrès et d'évaluer l'impact des mesures. Ce suivi doit prendre en compte à la fois les quantités et l'impact environnemental inhérent.

En collaboration avec la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), l'OFEV élabore un concept de suivi adapté en y associant des représentants de tous les secteurs. Celui-ci sera ensuite discuté et concrétisé. L'adoption du plan d'action est prévue pour le premier semestre 2021 et devrait donner à toute la Suisse une impulsion vers un système alimentaire plus durable.

Saskia Sanders et **Laura Tschümperlin**, cheffes de projet Plan d'action contre le gaspillage alimentaire, OFEV, saskia.sanders@bafu.admin.ch, laura.tschuemperlin@bafu.admin.ch

